

CCE - RÉUNION PLÉNIÈRE DU 29 JUIN 2010

DÉCLARATION des ÉLUS FO

Il était une fois ... Nous aurions pu commencer ainsi cette déclaration.

En effet, le leitmotiv de cette session a été : " tout va bien dans le monde merveilleux de BNP Paribas ". Les représentants de la Direction Générale ont voulu nous faire passer ce message idyllique.

Ce monde parfait a été décliné dans tous les domaines : management, modèle de vente, OAV, stress, diversité, égalité hommes / femmes, formation. Pourtant, d'un coup de baguette magique, l'un de nos vœux semble en voie d'être exaucé ... vous testez, dans quelques agences, la suppression des objectifs ! ...

Malheureusement, dans tout conte de fée, il y a la face obscure : même lorsque le roi et ses ministres veulent gouverner équitablement, il y a toujours quelque vilain seigneur qui bascule du mauvais côté. Nous vous dénonçons régulièrement les dérives constatées localement...

Que vaut votre parole ?

Lors de l'acquisition de FORTIS, BNP Paribas s'était engagé à garantir à chaque salarié une intégration " idéale " au sein du Groupe : postes équivalents, proximité géographique, prise en compte des contraintes personnelles ...

Pourtant, lors des entretiens individuels, certains gestionnaires ont tenu des propos bien différents, tels que :

- *cette proposition est à prendre ou à laisser,*
- *c'est nous qui vous rachetons, vous ne devez pas faire les difficiles.*

Imaginez l'impact psychologique sur ces salariés fragilisés qui subissent depuis 18 mois une attente interminable ...

BNP Paribas s'est engagé, BNP Paribas a donné sa parole, BNP Paribas doit la respecter.

Le message de RH Groupe doit être clair et uniforme.

Un peu de potion magique serait une aide précieuse afin que ces déclarations soient appliquées partout de façon identique. Les Directeurs de Groupe vont participer à des formations sur le management, ... espérons que les fées se pencheront sur ces réunions. ...

Sans espérer parvenir à un monde parfait, nos collègues veulent travailler dans la sérénité. Ils ont besoin d'une vraie motivation et d'une réelle reconnaissance. De plus, nous vous demandons de tout mettre en œuvre afin que nos collègues de FORTIS aient plaisir à intégrer notre entreprise.

Cependant, une ombre noire plane sur BNP Paribas ... Ombre qui pourrait probablement ternir son image ...

Le modèle qui vous a permis de mieux traverser la crise financière que vos homologues est mis en doute par les marchés.

En effet, l'agence de notation Fitch a annoncé qu'elle abaissait la notation de BNP Paribas. Notre entreprise faisait jusque-là partie du club fermé des établissements très bien notés par Fitch, partageant un AA prisé avec le britannique HSBC et l'espagnol Santander. Mais pour l'agence de notation, BNP Paribas ne peut plus figurer " confortablement " parmi ce cercle d'élus. La banque est ainsi dégradée à AA -, avec une perspective stable.

Ils s'écoutèrent, se comprirent et travaillèrent ensemble ...
Nous aurions pu ainsi terminer cette déclaration.

Mais nous sommes conscients de ne pas être dans un conte de fée et nous nous devons de rester ancrés dans la réalité ...



COMPTE RENDU PLÉNIÈRE

Réponses de la Direction Générale représentée par MM. Frédéric Lavenir, Didier Legrand et Christian Eguerre.

- La dégradation de la notation FITCH n'est certes pas une bonne nouvelle. Toutefois, elle ne remet pas en cause le « Business Model » de BNP Paribas. La décote fait suite à une comparaison entre BNP Paribas, HSBC et Santander. Or, ces deux banques n'ont pas les mêmes marchés et la différence se fait essentiellement au niveau de la banque d'investissement.
Dans cette période instable, BNP Paribas reste un acteur important. Le groupe conserve sa capacité de prêter et n'a jamais failli.
- La Direction est consciente de ne pas vivre dans un monde idyllique. Elle regrette certains propos tenus lors des entretiens avec nos collègues de Fortis.
Elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour que l'intégration se passe dans les meilleures conditions, le plus difficile étant le rapprochement de deux cultures différentes.

Divers

Nous avons rappelé à la Direction l'ouverture en septembre des négociations salariales. Compte tenu des bons résultats affichés depuis le début de l'année, nous exigeons que l'enveloppe accordée soit à la hauteur de ces performances.
Elle nous a écouté

LES AVIS FO

Consultation du CCE sur le projet d'évolution de la segmentation organisationnelle Retail

Nous avons bien noté que cette nouvelle segmentation n'aura pas d'impact sur les effectifs réels. Toutefois, si au premier abord ce dispositif commercial semble correspondre aux attentes d'une partie de la force de vente, il nous faudra rester vigilants sur sa mise en place et notamment par rapport à :

- la taille des fonds de commerce,
- la rémunération,
- le nouveau rôle des COA,
- la pérennité des petits sièges.

⇒ Les élus FO émettent un avis favorable

Consultation du CCE sur le projet d'évolution de la filière gestion des débiteurs

Une nouvelle fois vous nous présentez la modification d'une structure d'OAV avec disparition de plusieurs pôles. Certes, vous proposez une aide à la mobilité géographique aux salariés qui souhaitent suivre leur métier ou un " reclassement " dans le même bassin d'emploi pour les autres.

Dans ce dossier, nous vous reprochons le peu de considération que vous accordez aux salariés ainsi qu'aux conséquences humaines inévitables. Nous demandons que soit proposé à chaque salarié des postes en tenant compte de leur expertise.

⇒ Pour ces raisons, les élus FO donnent un avis défavorable

La Direction, qui ne cesse de mettre en avant la qualité du dialogue social dans l'entreprise, ne nous a pas écouté.

Information et consultation sur le projet d'accord groupe de Participation des salariés aux résultats de BNP Paribas

Vous avez mis en place une formule de calcul simple basée sur un BNC supérieur à 3 milliards d'euros. Lors de la négociation sur ce dossier, vous avez accepté de passer le coefficient multiplicateur à 2 %.

Vous avez également répondu à notre demande de répartition de manière uniforme entre les bénéficiaires dans le cas où le montant global de la réserve spéciale de participation d'un exercice serait inférieur à une somme que vous avez chiffrée à 45 millions d'€uros.

⇒ Les élus FO donnent un avis favorable

Information et consultation sur le projet d'accord d'intéressement des salariés aux résultats de BNP Paribas

Là aussi une formule simple basée sur un RBE auquel est adossé un pourcentage.

De 0,70 %, nous sommes arrivés à 0,75 % sur ce dossier, nous vous avons proposé 0,80 %.

Comme pour la participation, vous avez intégré dans cet accord le paragraphe concernant la répartition si l'enveloppe dédiée à l'intéressement était inférieure à 45 millions d'€uros.

⇒ Les élus FO émettent un avis favorable sur ce dossier

